

environs à toutes les époques ; des plans (élévations et coupes) manuscrits ou gravés des édifices projetés ou exécutés ; des vues diverses de la ville, manuscrites ou gravées.

« Enfin, le même local contenait ce qu'on appelait le musée Rosaz, uniquement formé d'objets relatifs à l'histoire de la Révolution française à Lyon, acheté par la ville, et digne du plus haut intérêt. »

En 1874, dans un rapport fortement motivé, adressé au Préfet, la Commission des bibliothèques et des archives de la ville demanda le transfert des archives communales dans un local isolé, moins exposé aux dangers d'incendie. Elle proposait l'achat de l'ancien couvent des Carmes, qui remplissait toutes les conditions désirables pour recevoir les archives dites historiques ; les autres, administratives ou civiles, devant rester à l'Hôtel de Ville. De plus ce couvent offrait assez d'espace pour qu'on y pût installer, avec une bibliothèque archéologique, un musée historique composé de tous les objets énumérés plus haut. Cette idée était d'autant plus heureuse, que dans les vastes jardins et terrasses qui avoisinaient le monastère, on aurait pu placer des statues anciennes, des pierres tombales, ou bien encore reconstruire d'anciens édicules, ou des façades de maisons, ayant quelque caractère, comprises dans des démolitions, et reconstituer d'anciens monuments découverts dans des fouilles, comme on a fait pour les tombeaux de Trion.

Ce projet était excellent sous tous les rapports, il donnait la plus heureuse solution à un problème depuis longtemps posé, et cependant, malgré l'approbation du préfet, il n'eut pas de suite. Pourquoi ? je l'ignore absolument ; peut-être